

Le Quotidien du Peuple

Quotidien marxiste-léniniste

VENDREDI 4 JANVIER 1980 - N° 1 - Nouvelle série -

Commission paritaire N° 56 942

Tél. 205.51.10.

2F

Raison d'être, fonction et objectifs du Quotidien du Peuple

Le lancement d'un quotidien commun par le Parti communiste marxiste-léniniste et le Parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste constitue un succès important du processus d'unification des communistes fidèles au marxisme-léninisme.

Il témoigne d'une convergence de lignes idéologiques et politiques qui conduit à l'unité organisationnelle par la réalisation progressive de l'unité de pensée et d'action des deux Partis marxistes-léninistes.

Il manifeste que, depuis un certain temps et désormais, le courant unitaire l'emporte de façon irréversible sur l'esprit de division d'où qu'il vienne. Il démontre que la patiente recherche de justes solutions, si prolongée soit-elle, permet de surmonter toutes les contradictions surgies entre militants attachés à une même cause. A cet égard, il importe de souligner dès maintenant que les adhérents des deux Partis, à tous les échelons, ont su se référer, sans dogmatisme mais de manière vivante, aux enseignements que Marx, Lénine, Mao Tsé-toung, et des millions de communistes ont assimilé à partir de leurs pratiques révolutionnaires successives à travers l'histoire.

Résultant de l'addition des forces politiques et rédactionnelles de son prédécesseur et de *l'Humanité rouge*, comme des *Humanité nouvelle* antérieures, et bénéficiant de leurs expériences respectives, le *Quotidien du Peuple* atteindra une qualité politique et journalistique plus élevée.

Il a pour ambition de devenir une arme plus efficace pour la diffusion des idées révolutionnaires du marxisme, du léninisme, de la pensée-mao-tsé-toung. Il participera à part entière aux luttes quotidiennes des ouvriers, des petits-paysans et de tous les travailleurs, auxquels il ouvrira largement ses colonnes.

Il soutiendra les grandes actions déclenchées sur des objectifs spécifiques par les plus larges masses du peuple.

Outre son caractère de pôle de regroupement unitaire pour tous les militants révolutionnaires prolétaires et leurs sympathisants, il contribuera à la formation de l'indispensable Front uni mondial contre les entreprises hégémonistes des deux superpuissances, et tout particulièrement de la plus agressive et la plus dangereuse à l'heure actuelle, le social-impérialisme soviétique. Il fera siennes les justes causes des prolétaires et des peuples révolutionnaires de tous les pays, y compris bien entendu contre les agissements criminels de l'impérialisme français.

Sous la responsabilité commune des Comités centraux du Parti communiste marxiste-léniniste et du Parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste, *Le Quotidien du Peuple* préparera activement la fondation du Parti marxiste léniniste unique. Dans cette perspective, il jouera un rôle dynamique et s'efforcera de susciter l'enthousiasme légitime de nombreux amis des deux partis qui attendent avec confiance l'unification définitive pour rejoindre les rangs des militants du Parti unique.

Il apportera des réponses concrètes aux questions immédiates auxquelles sont confrontés les travailleurs manuels et intellectuels, des villes et des campagnes en lutte contre la politique réactionnaire de la bourgeoisie. Il contribuera de façon fondamentalement centraliste démocratique à la synthèse des expériences nécessaires pour la rédaction d'un programme authentiquement marxiste-léniniste et pour le lancement par le futur Parti unique d'un projet de socialisme pour la France, susceptibles de répondre à l'attente des masses, qui aspirent à une alternative réelle, profonde, durable, rejetant l'odieux système d'exploitation et d'oppression capitaliste. En ce sens, il affrontera sans concession l'idéologie de pessimisme, de défaitisme, de désarroi et de désespoir provoquée chez certains travailleurs par les manœuvres politiciennes et les échecs des vieux partis traditionnels dits de gauche, en particulier du parti sexagénaire qui n'a pas su ou voulu conduire la classe ouvrière et le peuple de France à la révolution socialiste. Il dénoncera sans sectarisme, mais sans réserves et de façon convaincante, la politique du Parti communiste français, qui trompe encore des travailleurs, alors qu'elle ne sert nullement, bien au contraire, leurs intérêts de classe fondamentaux.

Jacques JURQUET, secrétaire général du PCML
Max CLUZOT, secrétaire général du PCRml.

(Suite à la page 4).

Troupes russes hors d'Afghanistan !



- Intervention militaire massive de l'URSS en Afghanistan : un pas de plus sur la voie de la politique de la canonniers, de diktat, d'agression et d'oppression des peuples. L'URSS est bien une superpuissance impérialiste !
 - Face à de tels actes que rien ne saurait justifier, la seule attitude est la ferme condamnation et l'action pour exiger et imposer la fin de l'agression.
- Voir pages 3 et 6

Les cadeaux de Giscard

Hausses en cascade !

Hausses en cascades sur tout ce qui constitue la première nécessité pour les travailleurs, nouveaux crédits pour les entreprises : telle est la politique du gouvernement Giscard-Barre, que viennent encore aggraver les dernières décisions du Conseil des ministres de mercredi. Politique on ne peut plus cynique que l'aide promise «aux plus défavorisés» ne cherche même pas à masquer. En fait, pour faire avaler cela aux travailleurs, Giscard nous promet surtout des discours et des bonnes paroles : c'est à cela qu'il a appelé ses ministres pour nous «expliquer», pour nous convaincre que si l'on nous frappe, c'est pour notre

bien !... Hausses donc sur le carburant, le gaz, l'électricité : après celles sur les loyers, avec celle sur les transports (voir nos articles pages 2, 7 et 8). Et nouveaux crédits pour les capitalistes qui exportent ou qui économisent de l'énergie, nouveaux milliards pour l'électro-nucléaire (en plus de ceux que fourniront directement les travailleurs à travers la hausse du tarif de l'électricité qui sera d'au moins 10 % !). Peut-on plus clairement exprimer l'essence d'une politique qui est de faire payer la crise aux travailleurs ? Crise, il y a en effet, et profonde. La fièvre de l'or

qui vient de secouer les places boursières (à Paris l'on n'a pas été coté ce mardi, pour la première fois depuis la Libération !) tout comme les bruits de bottes et de canons qui se multiplient et se rapprochent en sont des signes qui ne trompent pas. Crise il y a certes : du monde impérialiste et du système capitaliste, secoués par la lutte des pays du Tiers Monde contre le pillage de leurs richesses (le pétrole en est une), pour leur indépendance politique, économique, secoués aussi par les conséquences de l'anarchie de la production capitaliste, de la course aux profits. Face à cela les grandes puissances, en guise de dia-

logue avec le Tiers Monde, répondent plutôt par l'ingérence, l'intervention, voir l'invasion comme vient de le faire l'URSS, dernière venue sur la scène impérialiste, mais dont le cynisme et la brutalité n'ont rien à envier à ceux qui étaient l'apanage des USA dans les dernières décennies. Quant aux capitalistes, ils accentuent l'exploitation et l'oppression des travailleurs. Dans de telles circonstances, ceux-ci ne sauraient s'en remettre aux discours des ministres : le pétrole a décidément trop bon dos ! La lutte est leur seule ressource et nul doute qu'ils y recourent dans les mois et les années qui viennent.

1979: répartition du produit national

Les salaires descendent et les profits montent



Sous prétexte de lutter contre l'inflation, la politique économique inaugurée par Barre lors de son arrivée au gouvernement en 1976 se donnait notamment pour objectif de freiner les salaires et de restaurer les profits des entreprises laminés par la récession de 1975.

L'action anti-inflationniste ne s'est pas avérée très probante : le rythme d'accroissement des prix est de 12 % depuis le début de 1979 sans être descendu ces dernières années en dessous de 9 %. En revanche, on constate depuis 1977 une réduction des parts de la progression du pouvoir d'achat des salaires et à une baisse de la part qu'ils représentent dans le produit national.

DU FREINAGE DE L'ACCROISSEMENT DU POUVOIR D'ACHAT A SON AMPUTATION

Le taux de croissance du pouvoir d'achat du salaire horaire, calculé avec les indices officiels (et notamment celui de l'INSEE pour les prix, dont on connaît certaines sous-évaluations),

est passé (tableau 1) du rythme de 5-6 % pour les années 1970-73 à 2,8 % - 3 % en 1977-78 et ne devrait pas dépasser 2 % en 1979.

L'évolution du traitement des fonctionnaires subit un mouvement parallèle avec une décroissance du taux d'évolution du pouvoir d'achat (calculé d'après l'indice des traitements) de 15 % en 1976 à 0,1 % en 1979 (voir tableau 1).

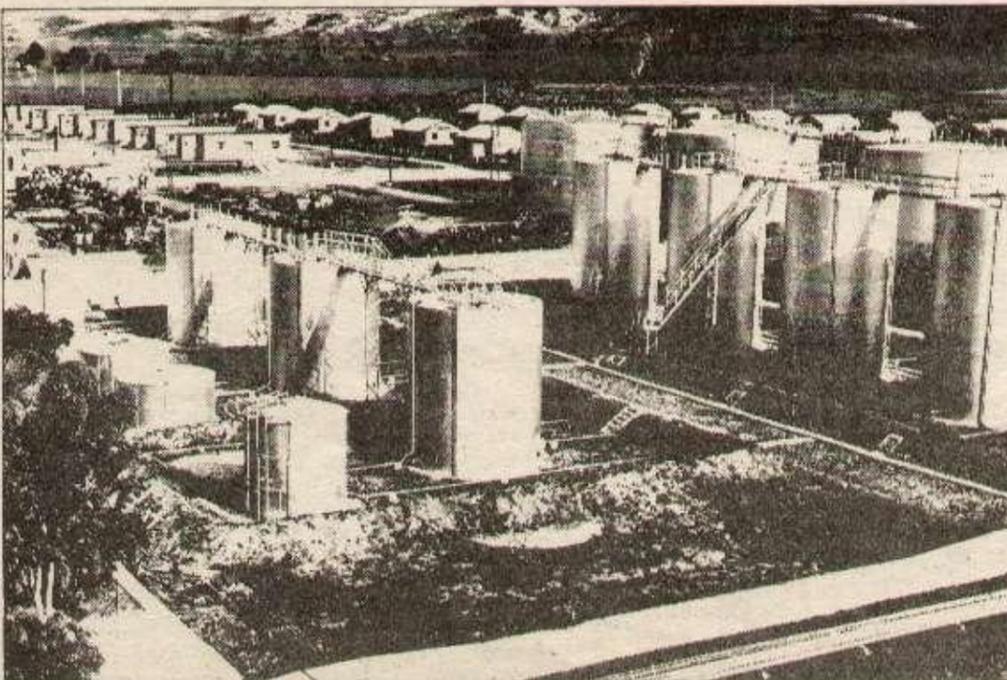
La politique Barre a donc réduit de moitié la tendance annuelle d'accroissement du pou-

voir d'achat. Depuis la mi-mai 1978, ce freinage s'est encore accentué. Comme le constate l'INSEE qui exprime le point de vue gouvernemental : « En termes réels, l'évolution du taux de salaire brut confirmé l'efficacité progressive de la politique de modération salariale mise en place fin 1976 ».

En réalité, le grignotage de l'accroissement du pouvoir d'achat est encore plus important si l'on tient compte de la durée du travail et surtout de deux facteurs qui pèsent particulièrement

Tableau 1
Evolution du pouvoir d'achat d'après les indices officiels

Années	Salaire ouvrier	Traitement des fonctionnaires
1970-75	5-6 %	
1976	3,75 %	2,5 %
1977	2,8 %	1,5 %
1978	3 %	0,9 %
1979	2 %	0,1 %



Le Quotidien du Peuple - 4 janvier



Tableau 2
Répartition du revenu national

	1976-77	1978	Tendance
Salaires bruts	50,7 %	49,7 %	↘
Impôts sur le revenu des employeurs	12,1 %	12,4 %	↔
Profits	37,2 %	37,9 %	↗
Dotations de l'Etat	1,0 %	1,0 %	↔

lourd cette année : l'augmentation à deux reprises (janvier et mai) des cotisations de sécurité sociale et l'accélération de l'inflation, partiellement liée à la libération des prix qui permet aux patrons de profiter plus rapidement des opportunités de hausse qui se présentent.

En incorporant dans le calcul l'effet de la baisse de la durée du travail, l'augmentation officielle du pouvoir d'achat des ouvriers n'a été que de 2,8 % en 1977 et 1,6 % en 1978.

Si de plus, on tient compte des prestations sociales et des impôts, on constate, au premier semestre 1979 une baisse du pouvoir d'achat du revenu mensuel net, aussi bien pour les célibataires (1,9 %) que pour les familles de deux enfants (1,2 % et 1,7 %).

Il n'est donc pas surprenant dans ces conditions, alors que la productivité, c'est-à-dire la production réalisée par chaque salarié, est restée élevée, et s'est même sensiblement accrue, qu'au plan global la part des salaires bruts dans le produit national se soit réduite de 52 % en 1976 à 51,1 % en 1977 et 50,7 % en 1978.

LA REMONTEE DES PROFITS

Qui a donc profité de cette pression exercée sur les salaires ? Les données de la comptabilité nationale (tableau 2) montrent que les patrons ont récupéré cette fraction du revenu nationale de la poche des salariés.

De 1976 à 1978, tandis que la part des salaires dans la production baissait de 2,6 %, celle des profits bruts des capitalistes augmentait de 5,3 %, et même de 0,7 % pour la seule épargne brute des sociétés, c'est-à-dire la part des profits conservés dans l'entreprise.

C'est que les patrons ont bénéficié aussi d'un faible allègement du poids des impôts et d'une augmentation de leurs prix d'exportation supérieure à celle des prix à l'importation. Le tableau 3 donne quelques exemples de ce redressement des profits qui s'accroît vigoureusement en 1979. C'est ainsi par exemple que le résultat net d'ELF-Aquitaine sera multiplié par deux (pour dépasser plus d'un milliard de francs), que le bénéfice de Peugeot augmente au 1^{er} semestre de 34 %, et celui de Citroën de 24 %, que celui de Thomson s'accroît de 30,5 %.

Maurice REYNAUD

Tableau 3
Variation du bénéfice d'exploitation

	1977	1978
CGE	19,5 %	7,5 %
Air liquide	53,2 %	31,4 %
PUK	50,6 %	39,9 %
Thomson	37,2 %	
ELF-Aquitaine	33,5 %	

C'est un pas très grave qui vient d'être franchi par l'URSS en faisant intervenir massivement ses troupes en Afghanistan. L'URSS, qui se prétend une force de paix, se permet ainsi d'agir à sa guise dans les affaires intérieures d'un pays souverain, et de placer à la tête de cet Etat les hommes qu'elle pense être les mieux adaptés à sa politique, au fur et à mesure de l'évolution de la situation. Ceux-là qui hier, comme Amin, le président afghan déchu, menaient une politique tout aussi pro-soviétique, saluée comme telle par le Kremlin, se voient aujourd'hui qualifier d'agents de l'impérialisme américain!

Pour qualifier sa politique et justifier son agression, l'URSS invoque comme prétextes deux choses : d'abord, l'article 51 de la Charte des Nations Unies qui a trait à la « légitime défense, individuelle ou collective, dans le cas où un des membres des Nations Unies est l'objet d'une agression armée ».

Où est l'agression armée contre l'Afghanistan, si ce n'est celle des 30 000 à 40 000 soldats soviétiques qui l'occupent. En même temps, l'URSS ose invoquer le traité dit d'amitié soviéto-afghan. Or, celui-ci a été signé huit mois après le premier coup d'Etat pro-soviétique d'avril 1978, mettant fin au gouvernement Daoud, qui venait de succéder à la monarchie féodale renversée.

Et puis, que l'on y regarde de plus près sur la nature de tels traités. Sont-ils autre chose que des traités de soumission à l'URSS et à ses ambitions? Il en existe un avec l'Ethiopie, dont le régime est actuellement acquis à l'URSS qui contrôle littéralement le pays, et qui, depuis novembre 1978, dirige et encadre l'armée éthiopienne dans sa guerre d'agression contre le peuple érythréen (en plus de l'aide matérielle et militaire qu'elle lui apportait déjà auparavant). L'Ethiopie sert ainsi d'instrument pour la politique impérialiste de l'URSS dans la Corne de l'Afrique.

Il existe un autre traité avec le Vietnam. Le Vietnam occupe le Cambodge avec le total appui des Soviétiques, et sert la politique impérialiste de ceux-ci dans le Sud-Est asiatique. Traité avec Cuba? Ce pays joue depuis l'intervention en Angola, le rôle de fer de lance de l'URSS en Afrique.

Quant au Yémen du Sud, dont le régime a signé un traité du même type avec Moscou, bien qu'il soit actuellement nettement sous l'emprise de l'URSS et qu'il lui serve de point d'appui pour l'agression contre l'Erythrée, il n'est pas encore un pays occupé. Mais, en cas de résistance à l'URSS, ne risquerait-il pas de connaître un sort comparable à l'Afghanistan, vu l'enjeu qu'il représente pour le contrôle de l'accès à la voie stratégique de la mer Rouge?

Ainsi, l'occupation de l'Afghanistan n'est en rien un coup de tonnerre dans un ciel serein. Depuis 1968, les faits s'accumulent qui manifestent la politique impérialiste de l'URSS. Citons par exemple la Tchécoslovaquie (toujours occupée douze ans après!), l'offensive en Afrique par Cubains interposés en 1975 avec l'Angola (au moment où l'impérialisme américain mordait la poussière notamment dans le Sud-Est asiatique : Vietnam, Cambodge, Laos), puis de manière plus détournée par mercenaires

L'agression soviétique contre l'Afghanistan

Une aggravation des dangers de guerre

katangais interposés au Zaïre où elle a échoué par deux fois, des tentatives de coup d'Etat au Soudan, une tentative le 9 avril 1978 en Somalie, le coup d'Etat au Yémen du Sud avec l'assassinat politique du président de la République. Bref, une politique qui n'a rien de « socialiste », mais au contraire fort semblable à celle de son rival, l'impérialisme américain.

L'URSS veut d'ailleurs profiter de l'affaiblissement, des reculs des USA pour essayer de prendre leur place.

Le gigantesque pont aérien mis à pied d'oeuvre par l'URSS en Afghanistan, a montré les capacités d'intervention très rapides et massives de l'URSS aujourd'hui. Outre le Yémen du Sud, il avait déjà été expérimenté dans la Corne de l'Afrique, en Ouganda, puis en Erythrée, contre le mouvement de libération nationale hier confronté à la superpuissance américaine, et dont l'authenticité est internationalement reconnue, y compris par l'URSS avant qu'elle ne joue la carte de l'Ethiopie.

Non, l'URSS n'est pas une force de paix. Et, comme l'impérialisme américain, l'URSS se trouve confrontée à la résistance des peuples, y compris sous la forme de la lutte armée (Afghanistan, Erythrée, Cambodge).

Le social-impérialisme russe se sert de mercenaires cubains, mais aussi éthiopiens et vietnamiens pour l'essentiel, pour se tailler

des zones d'influence, et signer des traités d'amitié ». Il parle abondamment de « paix » et de « détente ». C'est le bluff de la conférence d'Helsinki et des accords Salt. Pendant ce temps, il accumule des armements gigantesques, en particulier en Europe, et poursuit la mise en place d'un dispositif stratégique mondial destiné à le mettre en position de force dans sa confrontation avec les USA. Ainsi, la toile de fond sur laquelle s'est déroulée l'intervention soviétique en Afghanistan n'est autre que cette rivalité soviéto-américaine pour l'hégémonie mondiale. En renforçant sa position en Afghanistan, l'URSS recherche le débouché sur l'Océan Indien, qui est d'une importance primordiale, car il s'agit de la route privilégiée servant à l'acheminement de matières premières et surtout du pétrole vers les pays occidentaux, particulièrement vers l'Europe de l'Ouest et vers le Japon. Acquiescer le contrôle des routes pétrolières veut dire disposer d'une arme redoutable capable, en cas de blocus, de bloquer l'approvisionnement énergétique indispensable économiquement à l'Europe. L'enjeu est donc à la fois régional et mondial. Par son intervention armée, l'URSS aggrave les facteurs de guerre.

Dans le cadre de sa rivalité avec les Etats-Unis, l'URSS confirme que c'est

elle qui est aujourd'hui à l'offensive en développant une véritable politique de conquêtes, alors que les Etats-Unis cherchent avant tout à préserver leurs propres positions impérialistes, restant jusqu'ici sur la défensive, même s'ils ne renoncent pas à leurs ambitions comme le manifestent les menaces contre l'Iran. Par son offensive en cours, c'est l'URSS qui s'affirme comme étant actuellement le principal foyer de guerre.

La question de la guerre vient aujourd'hui sur toutes les lèvres, ce n'est plus une question taboue. La brutale intervention soviétique en Afghanistan peut susciter une prise de conscience accrue du danger de guerre, et une certaine vigilance vis-à-vis de la poli-

Mais, la bourgeoisie française entend exploiter le sentiment de crainte à l'égard de ce danger, pour entretenir à travers la grande presse, la radio et la télé, la passivité, voire une attitude conciliatrice à l'égard de l'URSS, sans compter les appels au « consensus social » de Giscard, sous prétexte de faire face au danger extérieur. Voilà qui n'encourage guère à la lutte contre les risques de guerre et leurs véritables causes.

Pour les dirigeants du PCF, c'est le soutien inconditionnel à l'intervention soviétique, politique de capitulation pure et simple. Et c'est dans cette

voie criminelle qu'ils voudraient entraîner la masse des travailleurs et notre peuple tout entier.

D'autres, comme Edmond Maire, tout en condamnant positivement l'intervention de l'URSS nient les graves conséquences que celle-ci et la rivalité soviéto-US peuvent avoir pour la paix mondiale.

Pour lutter efficacement contre la guerre, il faut, en refusant le « consensus social » giscardien, lutter pied à pied contre les fauteurs de guerre que sont principalement les deux superpuissances et particulièrement contre l'avancée de l'URSS aujourd'hui.

Cette lutte à mener converge avec les efforts des peuples du tiers-monde pour s'opposer aux ambitions impérialistes et à la volonté d'hégémonie soviétique. La gravité de l'intervention soviétique en Afghanistan n'est-elle pas en relation directe avec la situation de plus en plus fragile des « protégés » de l'URSS à Kaboul, du fait des développements de la résistance armée populaire? Une résistance qui est aussi fortement présente ailleurs, comme en Erythrée, et au Cambodge, et qui menace l'URSS d'enlèvement.

C'est à la contribution à cette lutte pour la paix que nous appelons tous les gens épris de justice, de liberté et d'indépendance.

Claude Lebrun

Les difficultés du cessez-le-feu au Zimbabwe

L'application du cessez-le-feu au Zimbabwe ne se passe pas sans problèmes.

Le week-end dernier, contrairement à l'accord de cessez-le-feu, l'armée du régime raciste rhodésien s'est redéployé pendant 48 heures, alors qu'elle devait se replier dans ses bases, pour empêcher les guérilleros de la ZANU de franchir clandestinement la frontière avec le Mozambique.

Ce déploiement aurait eu lieu à la demande du gouverneur britannique, chargé de faire respecter l'accord.

D'autre part, seulement deux mille guérilleros de la ZANU et de la ZAPU ont gagné les camps de rassemblement prévus pour eux. Or, l'accord prévoit que tous les guérilleros doivent avoir gagné ces camps avant le 4 janvier à minuit. Les dirigeants de la ZANU et de la ZAPU ont demandé au gouverneur britannique de repousser l'échéance de quelques jours : « Nous menons une guerre de guérilla. Les communications sont très difficiles. Il faut des contacts personnels car nos hommes doivent être convaincus de l'authenticité de l'accord signé », a déclaré un dirigeant de la ZANU.

Enfin, Robert Mugabe, dirigeant de la ZAPU, rentrera à Salisbury, samedi, « en raison du sérieux de la situation ». En effet, des policiers racistes ont perquisitionné à l'hôtel où habitent plusieurs dirigeants de la ZAPU, dans le but de les intimider pour qu'ils ne se présentent pas aux élections.

Le P.A.M. suspend son aide au Cambodge

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) a décidé de suspendre pour le mois de janvier, son aide alimentaire au Cambodge, côté pro-vietnamien, étant donné que les dizaines de milliers de tonnes déjà livrées, restent stockées et qu'une infime partie a été distribuée.

Le PAM a toutefois précisé qu'il continuera d'aider les réfugiés cambodgiens, à la frontière thaïlandaise.

Les élections en Inde

L'ouverture des élections en Inde se passe dans un climat politique intérieur et international complexe. Sur le plan intérieur, l'échec du programme du parti au pouvoir risque d'avoir pour conséquence le retour d'Indira Gandhi à la tête du pays.

Si tel était le cas, les conséquences sur la politique internationale suivie par l'Inde peuvent être sérieuses. En effet, c'est Indira Gandhi qui avait signé avec Moscou un traité d'amitié, et un nouveau rapprochement soviéto-indien peut être le signe de nouvelles tensions avec les voisins de la région : Pakistan, Bengla-Desh, Chine, ...

Waldheim en Iran

Le séjour du secrétaire général de l'ONU, Kurt Waldheim, en Iran pour tenter de débloquer la situation, a commencé par un long entretien de 3 heures avec le ministre iranien des Affaires étrangères. Ce dernier l'a assuré que la position iranienne restait inchangée et très ferme.

Par ailleurs, plusieurs manifestations de réfugiés afghans et d'Iraniens ont protesté contre l'agression militaire soviétique en Afghanistan. Le drapeau soviétique de l'ambassade a été brûlé, mais les gardiens de la révolution ont repoussé les manifestants quand ceux-ci ont voulu occuper l'ambassade.

Cent mille aciéristes anglais en grève illimitée !

Pour la première fois depuis 1926, les travailleurs anglais de l'acier sont entrés en grève générale illimitée. Ils sont environ cent mille ouvriers, travaillant dans l'entreprise nationalisée *British Steel Corporation* et ils réclament 16 à 20 % d'augmentation de salaire. La direction de la *British Steel Corporation*, qui produit à elle seule 80 % de l'acier anglais, propose 6 %, une misère, quand l'inflation atteint, elle, les 17 %.

La grève risque de durer plusieurs semaines et d'avoir

des conséquences sur la production automobile dont les stocks sont évalués pour six semaines.

D'autant que les syndicats de cheminots et de dockers ont décidé, par solidarité avec les grévistes, d'empêcher l'importation d'acier étranger.

Pour empêcher les firmes privées non touchées par la grève d'approvisionner les industriels en acier, les grévistes pourraient bien avoir recours aux « piquets volants » devant ces firmes, méthode déjà utilisée pendant la grande grève des mineurs de 1972 et que le gouvernement actuel voudrait bien interdire.

En refusant de débloquer des fonds d'Etat pour satisfaire les revendications des sidérurgistes, le gouvernement de Mme Thatcher choisit l'épreuve de force. Et c'est donc le premier grand affrontement entre ce gouvernement et les travailleurs anglais que représente la grève des cent mille aciéristes, en butte en même temps à des menaces de licenciements massifs.

Snias saint-Nazaire

La direction de la SNIAS de Saint-Nazaire a confirmé le licenciement de 7 militants CGT, sous prétexte de coups et injures à des cadres, pour fait de grève et de lutte en réalité : c'était le 27 novembre dernier, lors d'une action revendicative comme la situation actuelle peut en justifier, ô combien !

Les métallos ont manifesté mercredi 2 janvier à Saint-Nazaire, à l'appel de la CGT et de la CFDT et les 7 licenciés continuent, accompagnés par leurs camarades à occuper leur poste de travail.

Alès (Gard)

Après l'occupation, les 29, 30 et 31 décembre, du puits Destival que la direction des Houillères envisage de fermer, les mineurs ont manifesté mardi 1er janvier dans les rues d'Alès, à l'appel de la CGT : ils étaient en grève pour la journée.

7 500 mineurs en 1968 dans le bassin des Cévennes, 1 800 aujourd'hui, et de nouvelles fermetures envisagées, donc de nouveaux emplois menacés, une région menacée du même coup (les commerçants avaient d'ailleurs fermé leurs magasins, en solidarité, lors de la manifestation).

Voilà de bonnes raisons d'agir, dans une région aux grandes traditions de luttes ouvrières et où la combativité a fait récemment ses preuves : à la SAFT-TAMARIS par exemple.

Suite de l'éditorial

Enfin, le *Quotidien du peuple*, totalement indépendant de tout support financier étranger à ses propres forces, ne vivra que grâce à ses lecteurs et grâce au dévouement conscient et délibéré des militants marxistes-léninistes des deux Partis. Il devra surmonter d'immenses difficultés : en régime capitaliste tout journal désireux de préserver son caractère prolétarien et révolutionnaire ne peut connaître un autre sort. Il lui est impératif de livrer sans répit la dure bataille de classe de sa survie.

Le *Quotidien du peuple* organisera donc de vastes campagnes d'agitation-propagande, il lancera d'incessants appels destinés à collecter de nombreux abonnements, il mobilisera les militants et tous ses lecteurs en vue d'obtenir par des souscriptions périodiques les fonds complémentaires indispensables à son bon fonctionnement et aux progrès de sa qualité et de sa diffusion.

Son budget comporte déjà de sensibles économies par rapport aux dépenses antérieures qu'exigeait la publication simultanée de deux quotidiens différentes. Amis et camarades, le Parti communiste marxiste-léniniste et le Parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste décrètent ensemble votre mobilisation générale pour que le *Quotidien du peuple*, quotidien marxiste-léniniste unique, remporte le succès politique pour lequel il est lancé en ce début d'année 1980 sous sa nouvelle formule.

Jacques JURQUET, secrétaire général du PCML
Max CLUZOT, secrétaire général du PCRM.

Désaccord des municipalités de gauche : au tour de Dieppe

Après bien d'autres endroits, c'est sur la municipalité d'union de la gauche de Dieppe que souffle de vent de la désunion. Gérée par la gauche depuis 1972, Dieppe semblait pourtant à l'abri des querelles. Jusqu'à la toute récente fusion de la localité de Seine-Maritime avec Neuville, sa banlieue, les deux communes avaient, entre autres points communs, celui d'avoir un maire PCF.

La nouvelle commune résultant de la fusion aura bien sûr un maire PCF, mais celui-ci entend remettre en cause la répartition décidée en 1977 : au lieu de deux postes d'adjoints, les socialistes n'en auraient plus qu'un, et qui plus est, ces tâches se confindraient à l'administration... des cimetières. Du coup, le PS local envisage fortement d'enterrer l'union de la gauche, en faisant démissionner ses conseillers pour provoquer de nouvelles élections.

La ruée vers l'or

La séance de mercredi a été particulièrement agitée à la Bourse de Paris, où les cotations sur l'or ont dû être suspendues, personne ne voulant vendre. Sur le marché de Londres, la situation a été comparable ; le métal jaune a de nouveau connu des taux records. Parallèlement, le dollar tendait à baisser sur les places financières, et la banque fédérale d'Allemagne est intervenue pour soutenir la monnaie américaine.

«L'émulation» des fédérations du PCF

Pour inciter à la création de « comités de diffusion de l'Humanité », la direction du PCF organise entre ses fédérations un « concours d'émulation », doté de prix intéressants, en l'occurrence des Renault 5. Toutes les fédérations ont été réparties en cinq groupes, suivant leur importance. La compétition sera close en juillet, mais le premier pointage, effectué lors d'une réunion des responsables fédéraux vendredi 28 décembre, indique que le Val-de-Marne, le Lot-et-Garonne, les Hautes-Pyrénées, l'Ariège et la Meuse sont en tête.

La situation économique en 1980

Vœux pieux et sombres prévisions

Les vœux pré-électoraux de Sa Majesté présidentielle sont de ceux qui ne coûtent pas cher. Pour lui. Au-delà des formules rituelles, qui se ressemblent étrangement d'une année à l'autre, les prévisions, chiffrées, celles-là, des organismes officiels eux-mêmes, annoncent pour la nouvelle

année une aggravation des conditions de vie des travailleurs, en particulier une hausse du chômage, des impôts et taxes de toutes sortes, sans parler des effets sur le pouvoir d'achat de la libération des prix.

L'année écoulée a vu une ponction du pouvoir d'achat par l'augmentation des cotisations de sécurité sociale des salariés (en janvier et en août), et par la hausse des impôts qui a été supérieure à la hausse des prix. Le journal patronal *Les Échos* relève, pour s'en réjouir :

« Le budget de 1980 est assez neutre sur le plan fiscal à l'égard des entreprises alors que les ménages sont soumis à un triple prélèvement : relèvement des tarifs liés à la hausse pétrolière, multiplication depuis août dernier des majorations de cotisations sociales, non-ajustement intégral du barème de l'impôt sur le revenu sur les prix et relèvement de la fisca-

lité spécifique (alcool, tabacs...) ». La feuille patronale précise : « Nous ne sommes qu'au début d'un processus que l'intérêt collectif exige d'intensifier ». Merci, patrons ! Et sachant les oreilles attentives qui vous écoutent à l'Élysée et à Matignon, cela nous laisse prévoir d'autres prélèvements sur le pouvoir d'achat pour l'année qui vient de commencer.

Finalement, au hold-up ainsi effectué sur le pouvoir d'achat des travailleurs, les entreprises, elles, se portent bien, merci. Après un premier trimestre de relativement faible activité, la production a remonté au cours du deuxième semestre de l'année écoulée et donc les profits des entreprises : un surplus de

production qui s'est surtout tourné vers l'exportation.

Quant au chômage, il continue de battre tous les records : le nombre officiel de chômeurs étant à la fin de l'année écoulée d'environ 1 450 000, ce qui représente une progression de plus de 10 % sur un an.

Pour l'année en cours, aucun des organismes officiels ne prévoit de baisse du chômage. Le nombre officiel de chômeurs pourrait être, à la fin de 1980, de l'ordre de 1 750 000 (estimation de la chambre de commerce de Paris). Deux facteurs principaux expliquent cette situation : une recrudescence des faillites d'une part, et le faible niveau des investissements, donc des créations d'emploi. Selon les chiffres officiels, les demandes d'emploi ont progressé de 144 000 de janvier à novembre 1979 (dernier chiffre connu), alors que les offres d'emploi ont été de 19 500 seulement. Tous les experts concluent à la poursuite certaine et à l'aggravation probable de cette tendance.

Sachez, si cela peut vous consoler, que l'année qui vient de se terminer a vu une assez bonne tenue du franc sur le marché des changes. Cela ne permettra guère aux travailleurs de trouver matière à consolation.

François NOLET

Il y a un an

Vous souvenez-vous des vœux de Giscard pour 1979 ? Ils prennent une curieuse résonance en regard de l'évolution de la situation depuis. Ce 31 décembre 1978, le président avait notamment déclaré : « A quelques signes, on reconnaît que cette crise commence à refluer lentement, comme une inondation qui se retire. Mais il faut diriger et hâter ce reflux pour réorganiser rapidement notre économie, développer l'emploi, et aider les régions les plus touchées à reprendre confiance. Ce sera l'effort du gouvernement en 1979. S'il y parvient, alors la France sortira plus forte de la crise. »

Évoquant la situation internationale, il avait notamment déclaré : « Je souhaite que, en 1979, la France fasse rayonner son message de paix, de liberté et de fraternité dans le monde. Je reviens d'Afrique. » Il aurait pu ajouter : et j'y retourne, en Transal.

Les très ordinaires sessions extraordinaires de l'Assemblée

C'est devenu un rite : le conseil des ministres du mercredi 2 janvier a autorisé le Premier ministre à « engager la confiance du gouvernement » si le besoin s'en faisait sentir lors de la prochaine réunion de l'Assemblée nationale.

Dans les jours et les semaines à venir, on réentendra donc parler d'article 49, et de motions de censure. Sans autre résultat que de confirmer les décisions prises par le gouvernement, il y a belle lurette.

Réunis une première fois

en session extraordinaire entre Noël et le jour de l'An, pour « autoriser » le gouvernement à percevoir les taxes et impôts de 1980, les députés se retrouveront dès lundi 7 janvier. Ils discuteront du budget, mais de manière distincte cette fois-ci : une première discussion, avec vote, pour les recettes, suivi d'une autre discussion avec un autre vote, pour les dépenses.

Le RPR a déjà fait savoir ce que sera son attitude : dans la mesure où aucun élément nouveau n'est in-

tervenu dans l'attitude gouvernementale, il adoptera une position identique à celle de novembre dernier : il ne votera ni le budget proposé, ni les motions de censure que déposera la gauche.

Avec le jeu des procédures et des règlements, on estime généralement que cette session « extraordinaire » se terminera à la fin du mois. Les députés prendront alors quelque repos, avant de se retrouver dans le courant du mois de février, tou-

jours à l'initiative du gouvernement : il s'agira alors pour eux d'adopter définitivement — après la navette au Sénat — la loi d'orientation agricole. Après cette formalité, c'est promis, les joutes parlementaires cesseront... jusqu'au 2 avril, date habituelle d'ouverture de la « session de printemps ». Faut-il le préciser, tout ce remue-ménage n'affectera en rien la mise en œuvre de la politique gouvernementale. L'Assemblée s'agite, Giscard et Barre agissent. Hélas.

Mitterrand et Marchais conviés au Quai d'Orsay

Dès le deuxième jour de l'année, les manœuvres politiques ont repris leur cours de plus belle : L'Afghanistan a été prétexte pour Giscard à inviter Mitterrand et Marchais à s'entretenir avec le ministre des affaires étrangères, François-Poncet, pour leur « information personnelle ».

Depuis le début de son septennat, Giscard a constamment recherché, à

maintes occasions, à promouvoir des rencontres régulières avec les leaders des partis de gauche, au titre de la « déconciliation » de la vie politique, en fait, dans la recherche d'une « ouverture » vers le centre gauche. Avant les élections de mars 1978, ces tentatives n'avaient guère connu de succès, les partis de gauche étant occupés à préparer la victoire électorale qui leur

semblait certaine aux législatives. Immédiatement après les législatives, Giscard a fait sensation en recevant Fabre, Mitterrand et Marchais au « dialogue ». Assez rapidement, le PCF s'était abstenu d'y participer, cependant que le PS poursuivait son défilé.

A cette dernière occasion, par la bouche de Fabius, le PS a répondu positivement à la demande

présidentielle. Toutefois, sans doute pour marquer ses réserves, ce n'est pas Mitterrand, mais seulement Jospin, qui rencontrera François-Poncet.

Marchais devrait recevoir une invitation analogue à son retour d'Amérique centrale. Il est probable que la direction du PCF répondra négativement à la proposition élyséenne.

Pour téléphoner au
Quotidien du Peuple
NOUVEAU NUMERO
205-51-10

Usinor-Mardyck

Les travailleurs ripostent à la répression contre le médecin du travail

Pour conserver leur médecin du travail, le Dr Tonneau, 200 travailleurs, occupaient le jeudi 20 décembre les grands bureaux d'Usinor-Mardyck; l'équipe du matin débrayait dans tous les secteurs, sauf un ou deux, pendant près de deux heures. Ce n'est certes pas une action courante, mais le Dr Tonneau n'est pas non plus n'importe quel médecin du travail.

Comme le dit un tract CGT-CFDT-FO, le Dr Tonneau n'hésitait pas à dénoncer dans ses rapports annuels au CE ou au CHS, « l'ambiance psychologique détestable », mais aussi les déclassements pour raison de santé, les méthodes répressives. Dans le dernier rapport au CHS, le docteur dénonce avec force, et exemples à l'appui, le « véritable chantage aux arrêts de travail » qui s'est instauré à Usinor-Mardyck ainsi que l'attitude de « flic », le « contrôle policier » dont fait preuve l'encadrement de l'usine. Il y a bien d'autres problèmes à propos desquels le docteur est intervenu tels la climatisation, la carte des bruits, les rondes de nuit faites par un seul travailleur, etc. On imagine qu'une telle attitude est loin de plaire à la direction d'Usinor. Alors répression. Le prétexte, le reclassement d'un médecin du travail à Denain, bien sûr en application de la fameuse convention sociale qui déci-

dément arrange bien la direction d'Usinor pour faire sa petite cuisine, et manigancer ses mauvais coups contre les travailleurs. Mais, comme le dit le tract intersyndical, ce prétexte ne tient pas debout, car « pour l'emploi du médecin à Denain, il reste suffisamment de travailleurs à Denain qui nécessitent la présence d'un médecin ». Si un médecin devait être reclassé c'est à Dunkerque et non à Mardyck que sa présence serait indispensable. A Dunkerque où un poste de médecin est disponible immédiatement, et un autre en mars 1980. Ce reclassement est tout simplement un acte de répression contre le Dr Tonneau et contre tous les travailleurs. Et la riposte a été vive. Les travailleurs ne tolèrent pas que la répression s'exerce contre un docteur parce qu'il n'applique pas la politique patronale. Exiger le maintien du Dr Tonneau à Mardyck est partie intégrante de la lutte constante que doivent mener les travailleurs pour leur

sécurité, pour leur santé. C'est aussi toute la question de quelle médecine du travail, au service de qui ? Usinor tue, mais Usinor mutile aussi, rend malade, provoque dépression nerveuse et ulcère à l'estomac. Et quand, le médecin du travail joue son rôle tel qu'il est inscrit dans le Code du travail, à savoir « éviter toute altération de la santé des travailleurs », alors la direction réprime et cherche à s'en débarrasser. Et, pour qu'un tel cas ne se représente pas, elle veut créer un service au-

tonome de la médecine du travail à Usinor-Mardyck. Autonome, à savoir un médecin payé par Usinor, ayant le statut de cadre supérieur qui prévoit bien l'obligation d'accepter toute mutation... Un médecin pieds et poings liés à la direction quoi ! Demandons aux travailleurs d'Usinor-Dunkerque ce qu'ils pensent d'un tel système déjà instauré dans leur usine ? C'est dire l'enjeu de cette bataille pour le maintien du Dr Tonneau à Mardyck.

Correspondante Dunkerque

Un magnifique mépris

Voici le genre de lettre envoyée à un ouvrier accidenté par son chef de service, M. Rousselle, avec l'approbation du contremaître, M. Pouilly, et du chef de sécurité, M. André.

« Vous avez eu le 18 décembre un accident du travail en marchant sur une pointe qui dépassait d'une planche.

Faut-il vous apprendre à regarder où vous mettez les pieds lorsque vous vous déplacez.

De plus, vous n'avez pas, à tort, profité des vaccinations faites à l'usine contre le tétanos et vous perdez du temps maintenant après avoir pris un risque gratuit... qui coûte à la société de nous tous.

A l'avenir, soyez prévoyant, et quand vous voyez une planche abandonnée avec un clou, rabattez la pour éliminer le risque. »

Rousselle
18 décembre 1979

Nouvelles menaces contre les salariés du commerce

En septembre, le gouvernement propose l'ouverture des magasins le dimanche, prétextant de la satisfaction des besoins des consommateurs, proposition appuyée par une partie du patronat du commerce.

On s'en souvient, les 7 et 21 septembre 1979, les salariés de la région parisienne se mettaient en grève contre l'ouverture des magasins le dimanche (8 000 salariés devant le ministère du Commerce, 21 000 devant le ministère du Travail). Monsieur Boulin, à l'époque ministre du Travail, dut faire marche arrière et dut annoncer après la journée d'action du 8 octobre (plus de 50 000 salariés en lutte dans la région parisienne), le retrait des propositions de loi sur l'ouverture des magasins le dimanche.

RECUPERATION D'UNE REVENDICATION

Depuis le patronat ne s'est pas résigné et tante de nouvelles attaques. Dans le groupe Uniprix, la direction propose aux salariés de travailler 36 heures payées 40. Au premier abord, cela peut paraître une bonne chose, mais ces 36 heures seraient effectuées en 6 jours. Cela veut dire pour les salariés de

ce groupe, une remise en cause des deux jours de repos consécutifs dont un, le dimanche. La CGT est intervenue dans ce secteur pour dénoncer les tentatives du patronat du commerce de récupérer la légitime demande des salariés d'Uniprix de travailler moins sans perte de salaire. Pour les salariés, cela entraînerait une dégradation importante des conditions de vie (un seul jour de repos) et une obligation de service de 10, voire 11 heures pour le magasin (les magasins fermant en début d'après-midi et étant ouverts jusqu'à 19 heures).

AU PRINTEMPS...

Au Printemps, la direction annonce lors d'un comité d'entreprise le 19 décembre, des modifications pour 1980. Prétextant au volontariat, la direction décide de modifier le contrat de travail pour 200 salariés à temps complet. Ces salariés effectueraient un travail de 9 heures pour 4

jours (4 fois neuf heures = 36) pour 38 payées, la direction annonce par ailleurs que ce personnel devra travailler obligatoirement samedi et lundi. De plus, les nouveaux contrats ne bénéficieront pas des augmentations légales à l'ensemble du personnel, mais seraient différenciées. Cela veut dire que la direction du Printemps, tient à installer et à étendre ce genre de contrat pour 1980. Depuis plusieurs années, les directions d'entreprises du commerce et notamment des grands magasins, se livrent à l'embauche systématique de contrats à temps partiels (2, 3 ou 4 jours de travail par semaine). Pour les salariés du Printemps, cela veut dire une dégradation importante de la garantie du travail et une perte de salaire.

...ET AUX GALERIES LAFAYETTE

Aux Galeries Lafayette, la direction a laissé entendre que des modifications pour-

raient être apportées en 1980 au contrat de travail, notamment par la remise en cause des deux jours de repos consécutifs dont un le dimanche; sachant qu'aux Galeries Lafayette, le personnel à temps complet ne constitue que 20 % des effectifs, tout est à craindre pour les années à venir. Les propositions faites sur l'aménagement du temps de travail par le CNPF ne font qu'aggraver la situation de l'emploi, notamment pour les salariés du commerce.

Devant toutes ces menaces, la mobilisation des salariés est plus qu'urgente. La défaite des patrons sur le dimanche est un exemple pour les travailleurs du commerce. Seule la lutte paie. Non aux nouvelles attaques du patronat du commerce ! Non à la remise en cause des acquis, notamment des deux jours de repos consécutifs dont un le dimanche.

* Correspondant commerce

Guilvinec (Finistère)

« L'usine ferme... inutile de vous présenter au mois de janvier. Il n'y a plus de travail ». C'est grosso-modo en ces termes que la direction de l'entreprise de conserverie SOGEICO à Guilvinec (Finistère) a salué les ouvrières de l'usine, la veille de Noël. Le jeudi 20 décembre précisément, alors qu'elles s'apprêtaient à partir en congés de fin d'année pour une semaine, les 115 ouvrières de l'usine de conserverie quimperoise se sont vues convier à une réunion du personnel par la direction qui leur a annoncé la nouvelle de leur licenciement. La fermeture de l'usine serait d'autant plus dramatique que le département du Finistère compte déjà plus de 25 000 chômeurs et qu'en quelques années à peine dans la région, plus de 50 % des usines existantes ont fermé. Les ouvrières de la SOGEICO, bien conscientes de la situation, sont entrées en lutte. En manifestant à la fin de la semaine dernière à Quimper, en compagnie d'ouvrières des conserveries de Concarneau, autre usine dans laquelle le chômage sévit aussi sous forme de chômage technique dans la période. Les ouvrières de la SOGEICO ont également occupé leur usine.

Pouyet (Paris)

Les travailleurs de l'entreprise Pouyet, dans la région parisienne (Seine-Saint-Denis) ont également appris, leur licenciement durant les fêtes, mais cette fois, ce lundi 31 décembre, à la veille donc de la nouvelle année. Sur les 150 travailleurs de cette entreprise du secteur de la téléphonie, 110 ont reçu le 31 décembre 1979, leur lettre de licenciement. Pouyet est une filiale du trust ITT. Ils sont en lutte.

Serete (Paris)

Depuis le milieu du mois de décembre de l'année 1979, le personnel de l'entreprise SERETE (vente d'usines « clefs en main ») à Paris est en lutte contre la suppression d'avantages acquis. Parmi ces avantages remis en cause par la direction, qui veut rendre plus compétitive la société, le mode de calcul des augmentations de salaires. Jusqu'à présent, celles-ci étaient calculées selon la moyenne des indices CGT, CFDT UNAFF et INSEE. Désormais, la direction veut les calculer sur le seul indice INSEE.

Non au racisme Solidarité Français-immigrés

La France s'est souvent présentée sur la scène internationale comme une terre d'asile et de liberté. Mais qu'en est-il dans les faits?

Début décembre, le gouvernement légalise le racisme par toute une série de lois et de décrets.

Les lois Barre-Bonnet-Stoléru, relatives aux cartes d'entrée et de séjour en France des étrangers, rétablit l'interne-ment administratif (ce qui ne s'était pas vu depuis la guerre d'Algérie).

L'article 3 de cette loi stipule : « L'étranger qui n'est pas en mesure de déferer immédiatement à la décision lui refusant l'autorisation d'entrer ou de séjourner sur le territoire français, peut être maintenu dans des locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire pendant le temps nécessaire à son départ ».

Les contacts avec l'avocat et la famille sont donc impossibles. C'est l'arbitraire le plus total, la systématisation des rafles et la ségrégation entre Français et immigrés.

Le préfet, suivant un « quota » régional fixé à l'avance, décide à quels travailleurs immigrés il renouvelle les titres de séjour. Les conditions de renouvellement draconiennes imposées permettent d'expulser les malades, les chômeurs, en un mot les indésirables.

La circulaire Bonnet vise à n'admettre en France que les étudiants étrangers bénéficiant de revenus importants et non inscrits aux fichiers d'opposition (conjointement établis par les renseignements généraux et les polices des pays d'origine).

A Toulouse, depuis septembre une trentaine d'étudiants étrangers ont vu leurs inscriptions refusées sans motifs valables tant à la faculté qu'en cité universitaire. Certains ont déjà reçu leur arrêté d'expulsion.

Indigné par le vote du Parlement favorable à ces lois, révolté par le climat raciste qui règne en France, inquiet du contrôle policier croissant qui pèse sur les personnes, un groupe d'associations et d'organisations de la région Midi-Pyrénées réuni le 17 décembre à Toulouse :

- Dénonce cette législation,
- Appelle les antiracistes à manifester leur opposition,
- Exige l'abrogation des lois et circulaires racistes.

Association toulousaine d'écologie, Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, Association Briquetterie, Champs du monde, Comité anti-impérialiste de Toulouse, Environnement et humanisme, Fédération des objecteurs-Toulouse, Frères des Hommes-Toulouse, Groupe Lagouabe, Terre des Hommes Haute-Garonne, Midi-Pyrénées Ecologie politique, Union des comités pour le développement des peuples, Collectif contre l'impérialisme français.

(Communiqué)

Une semaine après le coup d'Etat pro-soviétique qui a amené au pouvoir Babrak Karmal, les troupes soviétiques d'intervention continuent de se heurter, semble-t-il, à une forte résistance de la part d'une fraction importante de l'armée afghane. D'autre part, les troupes soviétiques se déploient dans tout le pays pour tenter de prendre le contrôle de la situation. Le précédent gouvernement s'était montré incapable de faire face à l'insurrection de provinces entières, dressées contre les différents régimes pro-soviétiques qui se sont succédés à Kaboul (la capitale). La nouvelle offensive soviétique contre le mouvement populaire, notamment dans les provinces de Kunar et du Nuristan (région libérée), a déjà fait de nombreuses victimes ; certains observateurs avancent le chiffre de 3 000 morts.

Précédé depuis plusieurs semaines par l'acheminement de renforts militaires soviétiques importants en hommes et en matériel, le coup d'Etat du 27 décembre s'est produit trois jours après le débarquement de 25 000 soldats soviétiques. L'URSS, ne pouvant nier une agression directe aussi flagrante, a prétendu justifier son action en s'appuyant sur le traité dit « d'amitié et de coopération » signé le 5 décembre 1978 avec l'Afghanistan (soit 8 mois après le 1^{er} coup d'Etat pro-soviétique, en avril !). C'est le même type de traité qui lui sert à renforcer sa présence en Ethiopie, pour faire la guerre au peuple érythréen, et en Indochine, par le biais de l'aide massive aux aventures militaires du Vietnam.

Moscou va jusqu'à prétendre que c'est à la demande du gouvernement afghan qu'il est intervenu (prétexte déjà invoqué lors de l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968) alors qu'il a lui-même renversé le gouvernement Amin pour mettre à la place de celui-ci des hommes que le Kremlin juge aujourd'hui mieux adaptés à sa politique.

De prétendues menaces étrangères sont également évoquées, notamment du fait que certains guérilleros viendraient du Pakistan. Or, il y a aujourd'hui dans ce pays, d'ores et déjà, plus de 300 000 réfugiés afghans chassés récemment par les bombardements — y compris au napalm — des MIG pilotés par les Soviétiques, contre les villages des pro-

Afghanistan

L'URSS ne peut plus cacher ses intentions

vinces afghanes qui résistent.

LE MOUVEMENT POPULAIRE S'OPPOSE A LA MAIN-MISE SOVIETIQUE

La réalité est que ces derniers mois le mouvement populaire avait marqué des points importants et ne cessait de se développer, menaçant directement le régime mis en place par Moscou. La présence soviétique dans le pays était remise en cause par des couches de plus en plus larges de la population, y compris dans l'armée, dont des unités entières étaient passées avec armes et bagages du côté de la rébellion.

Estimant sans doute qu'Amin, qui renversa Taraki en septembre dernier, et qui avait lancé l'offensive d'hiver contre la résistance, n'était pas en mesure d'endiguer celle-ci, dont une partie est dirigée par les musulmans progressistes et des révolutionnaires, dont certains se réclamant du

marxisme-léninisme, l'URSS a eu recours à une solution de rechange dans la personne de Babrak Karmal. Or ce même Karmal était déjà vice-premier ministre de Taraki, puis ambassadeur à Prague, avant d'être finalement destitué en septembre dernier. Réfugié, ou plutôt mis en réserve par les Russes dans la capitale tchécoslovaque (tout un symbole !), il a été littéralement débarqué des Antonov 22, en même temps que les troupes aéroportées et les chars soviétiques.

L'URSS recherche-t-elle une solution politique pour tenter d'en finir avec la rébellion, qui a pris la forme d'une lutte armée populaire depuis deux ans, comme le laissent entendre les premières déclarations qui se veulent apaisantes de Karmal ? Ça ne serait pas forcément contradictoire avec l'offensive massive que l'URSS vient de lancer contre la guérilla. Elle pourrait escompter briser la résistance pour l'amener à négocier en position de faiblesse. En

tout cas, les troupes soviétiques aéroportées, dont, dit-on, une division d'élite de 10 000 hommes, ont entrepris le ratissage systématique, la « pacification » des diverses régions de l'Afghanistan.

Les porte-paroles de la rébellion paraissent rejeter toute illusion sur les changements que pourrait apporter Karmal et se sont déclarés prêts à poursuivre la lutte.

UN PAS QUALITATIF DANS LA POLITIQUE HEGEMONISTE

Après avoir expérimenté son pont aérien au Yémen du Sud et en Erythrée, après avoir fourni une aide militaire massive au Vietnam dans son agression contre le Kampuchéa et à l'Éthiopie dans sa tentative d'exterminer le peuple érythréen (aide incluant, un encadrement militaire participant directement aux combats), l'URSS vient de franchir un pas à la fois quantitatif et qualitatif. En effet, à l'exception de la

Tchécoslovaquie, c'est la première fois qu'elle intervient d'une façon directe aussi massive.

Disposant de très grosses capacités militaires, cherchant à tirer profit des reculs de l'impérialisme américain, et actuellement de la crise entre l'Iran et les États-Unis qui place ceux-ci dans une situation inconfortable dans la région, l'URSS renforce l'arc de cercle Ethiopie-Yémen du Sud-Afghanistan. Au Sud de l'Afghanistan, l'URSS n'a plus que le Pakistan à franchir pour un accès terrestre direct à l'Océan Indien, d'où elle pourrait contrôler l'approvisionnement de l'Europe en pétrole. L'enjeu est de taille pour l'URSS, qui n'a pas esiné sur les moyens : le 24 décembre 25 000 hommes débarquent à Kaboul, une semaine plus tard deux divisions, soit 20 000 hommes, arrivent d'URSS par la route, deux autres divisions sont massées à la frontière soviéto-afghane prêtes à intervenir.

Franck ROUSSEL

Les pays membres du Pacte de Varsovie et très dépendants de l'URSS (sauf la Roumanie qui en est membre et qui désapprouve l'intervention soviétique) ont envoyé tout de suite des messages de félicitations au nouveau président afghan, notamment les dirigeants vietnamiens, tchécoslovaques, hongrois, polonais.

Par ailleurs les réactions internationales devant l'intervention soviétique directe en Afghanistan, sont quasi unanimes pour la condamner. Les pays proches de l'Afghanistan en particulier, sont inquiets de ce nouvel acte d'agression. Toutefois, aucune mesure concrète ne semble encore prise à l'encontre de Moscou.

Parmi les pays de l'Europe de l'Est, on remarque la condamnation de l'intervention soviétique par la Yougoslavie, l'Albanie, et de manière plus discrète par la Roumanie.

YUGOSLAVIE, ROUMANIE

Un communiqué officiel de la Yougoslavie, déclare que « toute intervention étrangère, sous quelque forme que ce soit, ou l'imposition d'une volonté extérieure dans un Etat souverain, est inadmissible ». Tout en étant plus discret que lors de l'invasion vietnamienne du Cambodge, dé-

but 1979, ou de l'occupation de la Tchécoslovaquie en 1968, le président roumain, Ceaucescu a déclaré : « Le début même de l'année 1979 a été marquée par des événements qui ont compliqué les relations internationales et dressé de nouvelles barrières sur la voie de la détente. Je ne veux pas donner d'exemples de la politique de domination, mais je crois qu'il n'est pas même nécessaire de le faire ».

CONDAMNATION PAR LE PCI

Parmi les partis se réclamant de « l'euro-communisme », on remarque la posi-

tion du PCI et du PC britannique.

L'organe du PCI, « l'Unità », a exprimé ses « fortes préoccupations » devant l'invasion armée. Un autre article de « l'Unità » indique : « La présence américaine dans le Golfe Persique liée à la crise iranienne » et « la présence soviétique en Afghanistan » montrent que « nous sommes dans une phase dangereuse des rapports entre les deux superpuissances, dans la zone potentiellement la plus explosive du monde ». Le PC britannique a, pour sa part, qualifié « d'erreur » l'intervention soviétique.

LES PAYS ARABES ET LES PAYS VOISINS

La plupart des pays arabes, ayant une forte population musulmane, ont condamné l'intervention ; c'est le cas du Koweït, de Qatar, de Bahrein, des Emirats arabes unis, de l'Égypte, de la Tunisie, de la Jordanie, et d'Oman. Seul, le Sud-Yémen (très dépendant de l'URSS) a approuvé ; ainsi que la Syrie de manière plus implicite.

Le Pakistan, l'Indonésie et le Bangladesh, ayant une nombreuse population de confession musulmane, ont également condamné l'invasion.

La Turquie et l'Inde, deux pays ayant, ces derniers temps, des relations relativement bonnes avec Moscou, ont dénoncé l'agression soviétique. Un communiqué des autorités turques qualifié l'intervention armée soviétique de « très grave ingérence dans les affaires in-



En proclamant « L'Afghanistan est le Vietnam de l'URSS », les manifestants en Iran expriment leur souhait de voir l'impérialisme soviétique battu comme hier l'impérialisme américain au Vietnam.

ternes de l'Afghanistan, que l'on ne saurait tolérer d'aucune façon » et de « très dangereuse et alarmante, quant à ses répercussions sur la paix et la stabilité dans la région et dans le monde ».

L'Inde a demandé à Moscou de retirer ses troupes, étant donné les conséquences « d'une grande portée » que leur présence dans un pays étranger pouvait avoir dans la région. Un représentant du gouvernement indien a rappelé à l'ambassadeur soviétique qu'en juin dernier, l'Inde et l'URSS avaient signé un communiqué commun qui stipulait que les deux pays étaient contre toute intervention étrangère dans les affaires intérieures de l'Afghanistan. En même temps, le gouvernement indien a exprimé sa préoccupation devant la reprise de l'aide militaire américain au Pakistan.

L'IRAN CONTRE LES DEUX SUPERPUISSANCES

L'Iran a condamné en termes très durs l'intervention soviétique. Le Conseil de la révolution iranien a remis une note aux autorités soviétiques pour protester contre leur « ingérence » et compare l'intervention actuelle à l'agression américaine au Vietnam. La note dénonce « les superpuissances » qui « utilisent toutes les occasions pour se partager le monde » et indique que Moscou a « abusé de la crise entre l'Iran et les États-Unis pour s'ingérer dans les affaires d'un pays faible ».

Enfin le Conseil de la révolution demande à Moscou de retirer ses troupes d'Afghanistan pour « prouver son soutien au mouvement anti-impérialiste iranien ».

Quant aux étudiants islamiques iraniens, ils ont déclaré : « Le sanguinaire gou-

vernement soviétique doit savoir qu'opprimer la malheureuse nation afghane est la même chose qu'opprimer le peuple vietnamien qui, en fin de compte, a battu et humilié les États-Unis ».

EN OCCIDENT, 6 pays (USA, France, Grande-Bretagne, Allemagne de l'Ouest, Italie, Canada) se sont réunis à Londres le 31 décembre, dans le cadre de l'OTAN, pour envisager des mesures de rétorsion à l'égard de Moscou. Selon le délégué américain, ils ont envisagé de « reconsidérer leurs relations bilatérales avec l'URSS ». Le communiqué final, dont les termes restent vagues, déclare seulement : « Il est nécessaire de faire en sorte que ces événements ne se répètent pas ailleurs ».

Claude LIRIA

Chine : ne pas en rester aux condamnations verbales

La Chine a adopté une position plus claire et plus ferme, en appelant l'ensemble de la communauté internationale à ne pas se contenter de phrases mais à prendre des mesures concrètes.

Une déclaration chinoise qualifie l'agression soviétique de « grave menace contre la paix et la sécurité en Asie comme dans le reste du monde ». Le gouvernement chinois dénonce aussi les objectifs à plus long terme de Moscou : avoir un accès direct à l'océan Indien, contrôler les voies maritimes, mettre la main sur les zones riches en pétrole et encercler l'Europe par le Sud.

L'organe central du Parti communiste chinois appelle à des actes concrets pour stopper les plans de domination mondiale de Moscou : « La paix mondiale ne peut être maintenue que si des pressions sont exercées sur les hégémonistes que rien n'arrête sur le chemin de l'agression et de l'expansion ».

Les bons vœux de Giscard : des hausses en cascades

Lors de ses vœux pour 1980 à la télé, Giscard a parlé de «*époque de la réduction des inégalités*», qu'il a présentée comme la période actuelle. La tempête des hausses qui marque ce début d'année est vite venue démentir les propos du président. Peut-être avait-il confondu 1^{er} avril et Nouvel An.

Si les profits des banques ont augmenté l'an dernier de 40 % et ceux des entreprises de 28 %, le revenu des travailleurs et leur pouvoir d'achat n'ont cessé de décroître. (Voir notre dossier en page 2).

C'est d'abord le nombre de chômeurs qui a augmenté. Il était de 1,5 million fin 1979. Les statistiques en prévoient 200 000 de plus en 1980. Pour les chômeurs et

leurs familles, les hausses seront encore plus dures à supporter. En 1979 le gouvernement a supprimé les prestations sociales aux 600 000 chômeurs non indemnisés, qui ont été contraints de prendre une assurance volontaire !

Il est connu que la hausse des prix a largement dépassé le chiffre officiel de 12 %, et les salaires qui n'auront pas augmenté de

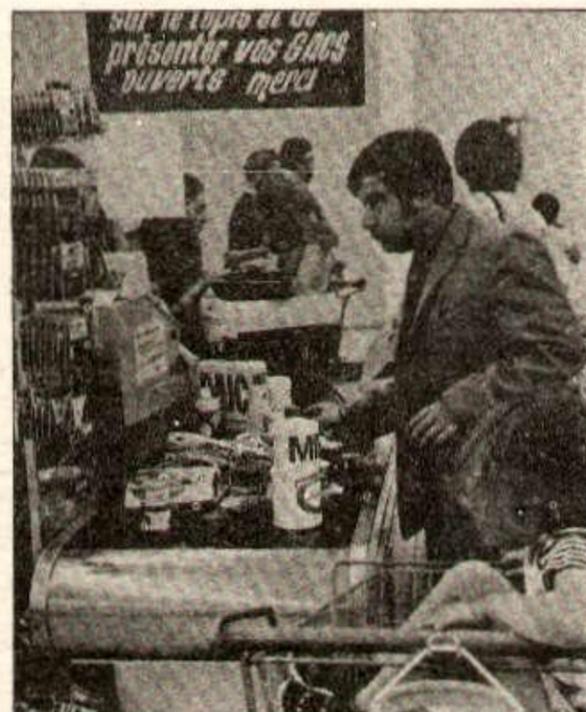
14 à 16 % auront vu leur pouvoir d'achat baisser.

La santé : le plafond des cotisations sociales est relevé de 12 % à partir du 1^{er} janvier. L'assurance maladie prend 5,5 % au lieu de 4,5 % du salaire. Les produits de première nécessité ne sont pas épargnés. Le pain de 400 grammes augmente de 10 centimes, le charbon domestique connaît d'ores et déjà une hausse de 3 %. Ce mercredi, le conseil des ministres a décidé de majorer les tarifs des carburants, du fuel, de l'électricité et du gaz.

Voilà, qui, en plein hiver, va frapper encore les travailleurs. Les transports SNCF

augmentent de 11,9 % pour les marchandises, une hausse est prévue pour les voyageurs. Le demi de bière et le café noir augmentent de 10 centimes au comptoir.

Les loyers augmentent de 11 à 18 % selon les catégories (voir le début de notre enquête en page 8). Les charges de 20 % en moyenne. Dans les HLM, le chauffage a été augmenté de 15 % à la fin de 1979, alors que la température était bloquée à 19° dans les bâtiments publics ! Les tarifs spéciaux des PTT vont être augmentés de 12 %, le 11 janvier. La redevance télé se monte maintenant à 331 F pour la couleur, et 221 F pour le noir et blanc. Les



Le travailleur dans l'époque de la «réduction des inégalités» dont parle Giscard, c'est la dégradation des conditions de vie des travailleurs et des bénéfices toujours plus grands pour les capitalistes.

L'époque de la «réduction des inégalités» dont parle Giscard, c'est la dégradation des conditions de vie des travailleurs et des bénéfices toujours plus grands pour les capitalistes. L'ère CLADEL

Avortement : la loi est publiée

Le journal officiel du 1^{er} janvier publiait la nouvelle version de la loi Veil sur l'avortement, définitive cette fois, contrairement à la loi du 17 janvier 1975, qui n'était valable que pour cinq ans. Comme nous l'avons dit au moment des débats parlementaires, il n'y a pas de progrès notable dans le texte voté par le parlement. Par contre, le gouvernement met très fortement l'accent sur la répression de tout ce qui, désormais, dépassera le cadre légal. Et sur ce terrain, les choses vont vite...

Sur les points centraux de la mobilisation, «*avortement libre et gratuit, y compris pour les mineurs et les immigrées*», rien ! Au contraire une clinique pratiquant depuis longtemps des avortements sur des femmes espagnoles, a été fermée.

Partout, on insiste sur le fait que la loi impose désormais aux hôpitaux publics de répondre aux demandes d'IVG. C'est là une bonne chose, sur le papier en tout cas, quand on sait le pourcentage très faible des avortements réalisés par l'Assistance Publique en Région parisienne, pour ne prendre que cet exemple. La loi précise : «*Le Conseil d'administration de l'hôpital désigne le service dans lequel les interruptions de grossesse sont pratiquées. Lorsque le chef de service concerné refuse d'en assumer la responsabilité, le Conseil d'ad-*

ministration doit créer une unité dotée de moyens permettant la pratique des interruptions volontaires de grossesse». En théorie, donc, la clause de conscience, si souvent invoquée par des chefs de service hostiles à l'avortement pour refuser toute intervention, devrait ainsi pouvoir être court-circuitée. Mais tout reste au conditionnel, dans la mesure où par les temps qui courent, on ferme plutôt des lits et des services qu'on n'en ouvre ! Au mieux, on risque donc d'avoir quelques interventions par semaine, dans des conditions précaires, qui

n'ont rien à voir avec les unités indépendantes, prenant en compte les problèmes d'accueil des femmes et la contraception. Il s'agira donc, comme par le passé, d'imposer l'ouverture de tels centres !

Autre clause présentée comme positive, mais qui est en fait à double tranchant : dès la première visite, un médecin qui refuse de pratiquer l'IVG doit en informer la femme qui vient le voir. Mais dans le même temps, il doit lui faire la morale, lui dire «*les risques qu'elle encourt*», lui indiquer les associations qui pourraient l'aider... et les institutions qui pratiquent l'IVG. Le rôle dissuasif du médecin est donc encouragé.

Les clauses ouvertement répressives sont renforcées : amendes, emprisonnements sont prévus pour ceux qui enfreignent la loi. Le fichier des IVG devra être conservé deux fois plus longtemps (un an), et consigner l'ensemble des démarches et examens pour chaque intervention. Le délai de dix semaines est maintenu, avec

une clause laissant le médecin «*seul juge de l'opportunité de sa décision*», dans le cas où ce terme risquerait d'être dépassé. Par ailleurs les consultations préliminaires et l'intervention elle-même, ne peuvent se faire dans le même établissement, sauf s'il s'agit d'un hôpital public.

Voilà l'essentiel du texte de loi. Comme on le voit, on est loin des revendications mises en avant par la mobilisation de ces derniers mois, même si désormais, la loi légalisant l'avortement est définitivement adoptée. Telle qu'elle est faite, la loi de cette année est encore plus répressive, alors que tous les dépassements de la loi dus précisément à toutes ces dispositions restrictives, aux conditions concrètes de son application, ne peuvent que se poursuivre. Mais ce sera cette fois sous la menace d'une répression accrue. Partout, dans les hôpitaux, sur les quartiers, la lutte doit donc continuer.

Monique CHERAN

Cherbourg : les objecteurs du préfet

Un lecteur nous a fait parvenir la lettre adressée par la préfecture de la Manche au directeur départemental de la jeunesse et des sports, au sujet de l'agrément des membres du comité directeur d'une association sportive pour les jeunes à Cherbourg. En voici la fin : «*J'ai l'honneur de vous faire connaître que je n'ai pas d'objection à formuler à l'agrément des membres sus-nommés, à l'exception de M. et Mme Dubois qui sont connus comme militants gauchistes et antinucléaires*...

EDF essaie d'acheter les riverains des centrales

EDF envisage, et ce, dès le début de cette année, de réduire d'environ 15 % ses tarifs sur le courant basse tension... pas pour tout le monde bien sûr, ça ne s'est encore jamais vu. Non, les bénéficiaires de cette mesure seraient les riverains des centrales nucléaires. Le bâton et la carotte, en quelque sorte.

Besançon : premiers succès à l'IFES

Nous avons déjà relaté la lutte des élèves de l'IFES de Besançon (éducateurs en formation), qui avaient fait six semaines de grève dont 9 jours de grève de la faim. Ils ont obtenu 10 bourses supplémentaires (107 de plus au niveau national), une augmentation des bourses, la signature de 6 contrats-formation. Une convention régionale de stage est à l'étude. La commission chargée de l'information nous indique que le mouvement est donc suspendu localement, bien que ces acquis soient insuffisants. La lutte continue sur le plan national, à la fois sur les problèmes de bourses et pour la signature d'une convention nationale de formation.

Radio-Piranha-Montbéliard :

Comment aller plus loin ?

Un scénario désormais classique s'est déroulé récemment à Montbéliard : une «*radio-libre*» s'est créée, et dès la 3^e émission a été interceptée par la police (30 flics déplacés pour l'occasion !). Matériel confisqué, relevé d'identité, perquisitions : il semble que la tactique des flics soit d'essayer de briser dans l'œuf la formation de cette radio... ce qui est raté, puisque bien entendu, «*Radio-Piranha*» va continuer. Ses militants comptent même saisir l'occasion pour renforcer leur audience, en demandant l'inculpation (c'est la base d'une campagne de popularisation) et en suscitant un «*comité de soutien*» le plus large possible.

C'est en effet la question de l'élargissement du collectif-radio qui se pose pour eux, et il nous semble intéressant de préciser en quels termes.

Il est important pour la radio que ce soient des individus qui viennent au collectif (alors que le comité de soutien s'adresse surtout aux organisations) dans le souci d'éviter toute mainmise. Cependant cette mesure est évidemment insuffisante et ne remplace pas une «*plate-forme*», une ligne politique de la radio. La base la plus nette actuellement, c'est l'opposition au monopole d'émission de l'Etat, mais les militants ont l'intention de préciser prochainement leurs statuts.

Quel est le projet de cette radio ? «*Une radio locale autogérée*», un «*centre de vie sociale et culturelle locale*», où «*tout le monde puisse s'exprimer*», (sauf le pouvoir politique et le pouvoir de l'argent). En allant plus loin — et c'est alors un militant plus «*politisé*» qui parle — la radio pourrait servir à repolariser un courant de lutte dans la région, à regrouper une «*gauche ouvrière et populaire*», de façon non-sectaire, en surmontant la contradiction «*entre organisations et non-organisés*». Ce ne serait pas une «*radio-tract*», ou une «*radio-politicarde*», mais une «*radio-résistance*», une «*radio-pour-la-lutte*», et de plus, agréable à écouter

(musique, etc.). En ce sens, les associations locales, et divers mouvements ou minorités y auront leur place, ainsi que les interviews dans la rue. Les premières émissions ont notamment donné la parole à un groupe d'immigrés, à un groupe-femmes, ...

Comme on le voit, ces idées sont intéressantes. On suivra avec intérêt les efforts de *Radio-Piranha* pour regrouper ceux qui veulent la lutte, pour «*donner la parole au peuple*», et, ce qui déterminera sans doute les résultats à venir, l'effort pour définir politiquement les objectifs.

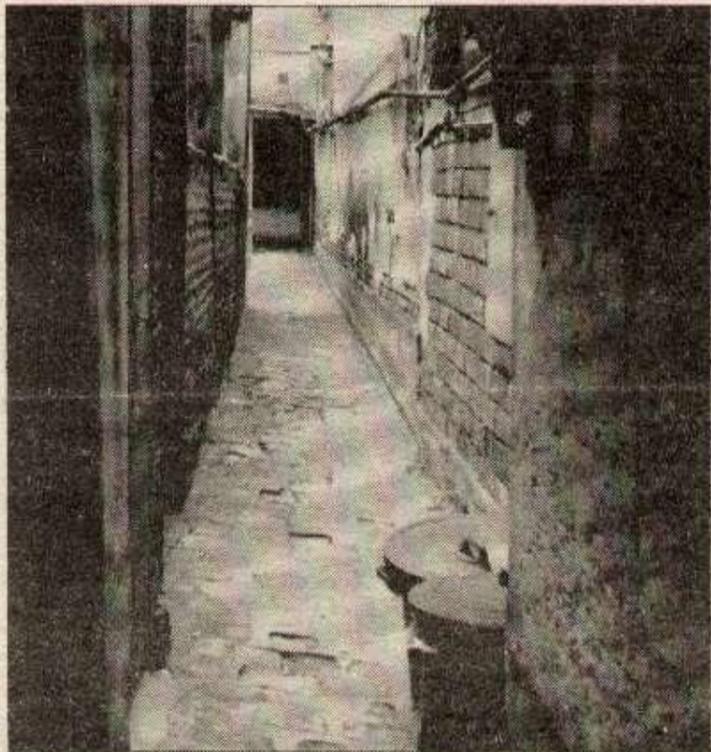
Correspondant MONTBELIARD

Le Quotidien du Peuple

Directeurs politiques : Jacques Jurquet, Charles Villac
Rédacteurs en chef : Pierre Burnand, Gérard Privat

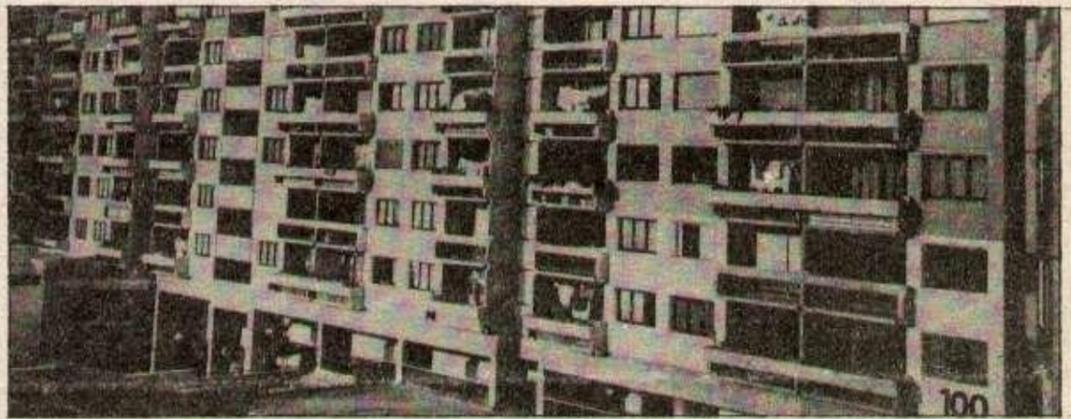
Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 - 75924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 - Compte No 668 J
CCP No 23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par ILN - Paris Distribué par les NMPP
Commission paritaire : 56 942

Vers le régime absolu des loyers libres



Le logement (charges comprises) représente aujourd'hui de 20 à 30 % des dépenses d'une

famille française (Voir le tableau : loyer d'un F3 en HLM).



Des économies qui coutent cher

Dans tous les secteurs de la consommation, la politique d'austérité, les hausses s'accompagnent d'une baisse de la qualité des produits. Le logement n'échappe pas à la règle. Pendant des années, on a prétendu construire à faible coût : c'était une grave illusion que paient lourdement les locataires aujourd'hui. Le corollaire inévitable de ce faible coût de construction, ce sont les coûts élevés des charges aujourd'hui.

Pendant des années, on a négligé l'isolation des logements, il faut donc plus chauffer aujourd'hui, et comme, en même temps, on a économisé sur la puissance des chaudières, les occupants sont souvent obligés d'installer des chauffages d'appoint : tout ça leur coûte très cher. Pendant des années, on a grignoté sur l'épaisseur des murs, des planchers, aujourd'hui, tout ça se fissure, l'humidité pénètre à l'intérieur des appartements, quand ce n'est pas l'inondation à chaque orage ; il faut donc réparer, refaire des étanchéités, des façades, et tout cela se paie, pour le locataire. Les coûts d'entretien des immeubles construits il y a dix ans sont même parfois si élevés qu'on envisage très sérieusement d'en raser certains, et on est même parfois passé à la réalisation...

A Evry 1

Lors d'une conférence de presse, en mai dernier, l'Association des habitants d'Evry 1, ville nouvelle de la région parisienne, dénonçait les malfaçons constatées dans les appartements, terminés depuis quatre ans à peine, dans les fameuses pyramides d'Evry, maintes fois citées en exemple par les urbanistes giscardiens.

Les logements sont équipés du tristement célèbre chauffage « tout-électrique » : un chauffage de base, par câbles noyés dans le plancher béton, et un chauffage d'appoint par convecteurs individuels. « Les installations des câbles chauffants ne sont pas conformes aux normes de sécurité », déclarait l'association, et de plus, « les câbles d'alimentation générale sont sous-dimensionnés » et « l'isolation thermique ne correspond pas aux normes tout-électrique ».

« Le chauffage de base a en outre comme « avantages » de donner une surchauffe dans certains appartements (plus 26 degrés), alors que d'autres « bénéficient » d'à peine 12 degrés. Le chauffage d'appoint est incapable de combler la différence. Il peut en résulter une dépense totale de 1 000 F par mois en hiver pour un quatre-pièces (base plus appoint). En particulier dans les HLM, depuis 1975, de nombreux déménagements ont été occasionnés par ces problèmes à l'intérieur des appartements et des demandes très nombreuses d'aide sociale ont été déposées en mairie, fait significatif du prix des charges ! ... On vit avec pull-overs et couvertures par peur de la prochaine facture EDF et on ne met pas en route les convertisseurs. »

Le loyer d'un F3 en HLM

En 1950	48 heures de SMIG
En 1975	66 heures de SMIC
En 1979	75 à 80 heures de SMIC
Demain, avec la réforme, 100 heures.	
Une hausse de 1,5 % par an entre 1950 et 1975, de 3 à 5 % entre 1975 et 1979. Plus de 25 % du jour au lendemain si la réforme est généralisée.	

Et l'objectif réel, bien que non avoué, du pouvoir giscardien est d'atteindre les 30 % pour la plupart des familles. Bien hypocrite l'officiel indice INSEE de la consommation qui ne prévoit que 5,25 % pour le poste « lo-

yer » !
Mettons à part le cas de ceux qui sont propriétaires de leur logement, un peu plus d'un Français sur deux (voir le tableau : répartition des logements en France).

La répartition des logements en France

Propriétaires	57 %
Loyers libres	24,6 %
Locataires HLM	13,4 %
Locataires loi de 1948	5 %
Total locataires	43 %

Ceux d'entre eux qui ont fait l'acquisition de leur logement récemment ne sont pas mieux lotis que les locataires : ils consacrent à leurs remboursements de prêts en moyenne deux fois plus que la moyenne des locataires à leur loyer, et les charges sont bien plus élevées en copropriété. Mais, dira-t-on, il s'agit de gens aisés, qui peuvent le faire sans difficulté. Pas toujours, puisque parmi les employés et ouvriers, un sur quatre est accédant à la propriété. Cependant, de plus en plus, le système de financement et d'apport initial personnel exige des revenus importants, et la part des revenus modestes parmi les accédants à la propriété tend à di-

minuer, malgré la volonté contraire affichée par le pouvoir. Pour revenir aux locataires, et aux locataires à revenu modeste, autrefois, les HLM leur étaient réservés : ce n'est plus vrai aujourd'hui. Déjà en 1975, 23 % des locataires HLM disposaient d'un revenu dépassant le plafond et cette proportion ne fait que s'accroître. En effet, les organismes HLM refoulent systématiquement les familles aux trop bas revenus, de crainte de ne pas toucher les loyers, et la réforme gouvernementale des HLM, qui exige un équilibre financier des organismes, ne fait qu'encourager cette tendance (voir encart Alfred Sauvy : Le logement des faibles).

A. Sauvy - Le logement des faibles - 1957

« Loin d'avoir une priorité sur les logements HLM, comme le prévoit expressément la loi, les ouvriers en sont écartés. (...) Quant aux cadres supérieurs, ils en bénéficient au contraire largement... Le souci de rentabilité conduit les répartiteurs, suivant une pente naturelle, à donner la préférence aux classes moyennes ou aisées. Lorsque les HLM sont réservées pour une large part, à de grosses entreprises qui financent en partie la construction, ce qui est fréquent, celles-ci se préoccupent avant tout de loger leurs cadres, ce qui est leur intérêt. Lorsque la répartition est directe, la crainte de trouver de mauvais débiteurs conduit à donner la préférence aux situations stables et bien assises. »

Pendant un temps, il restait aux familles exclues du bénéfice des HLM les logements anciens protégés par la loi de 1948. Après de multiples décrets gouvernementaux, leur nombre est devenu aujourd'hui insignifiant : 900 000 logements soit 5 % du parc !

Alors, que reste-t-il ? Les logements du secteur libre, dont les loyers, un temps limités par des mesures gouvernementales, viennent d'être brutalement libérés en juillet dernier et connaissent une flambée monumentale : 20, 40, parfois 90 %.

Quel gaspillage !

Il s'agit là d'immeubles construits avant 1970, nous dit-on, et depuis quelques années, on parle beaucoup de « qualité » : « Priorité à la qualité », dit d'Ornano. Malheureusement, on retrouve souvent les mêmes problèmes sur des immeubles construits il y a quatre ou cinq ans. En effet, au delà de toutes ces belles parois, il reste qu'on est

dans une société capitaliste et que le souci est bien plus le profit du promoteur ou de l'entreprise que la qualité du logement. Et l'intérêt de l'entrepreneur, c'est de construire à cadence accélérée, de couler moins de béton qu'il ne lui en est payé d'oublier un centimètre d'isolant par-ci par-là. Et ce sont là des pratiques courantes.

Au delà des statistiques

Les statistiques ne veulent pas dire grand chose, c'est bien connu, quand on les compare à la vie quotidienne. Ainsi, l'INSEE définit un rythme de croissance des loyers selon lequel, en HLM, de 1973 à 1978, les loyers ont augmenté, en moyenne, de 8,7 %, mais cela ne tient pas compte du fait que chaque famille, en plus de la hausse des loyers, est obligée périodiquement, au fur et à mesure de la naissance des enfants, de se loger dans des appartements de plus en plus grands, donc plus chers. De même, l'INSEE définit un taux d'effort pour le logement : le montant du loyer et des charges, déduit de l'allocation-logement et divisé par les revenus de la famille, et annonce un taux d'effort moyen de 8 % en HLM. C'est oublier que, pour les familles, l'allocation-logement constitue un revenu au même titre que les allocations familiales ou le salaire, complément de revenu bien utile pour boucler le mois et qu'on est parfois obligé d'utiliser pour bien autre chose que payer le loyer. Du point de vue de la famille, le taux d'effort est donc plutôt le montant du loyer et des charges divisé par le total des revenus (y compris l'allocation-logement), et alors, il oscille plutôt autour de 12 ou 13 % en moyenne.

Pour se faire une idée de l'évolution récente du coût du logement, nous avons interrogé

deux familles habitant en région parisienne.

DANS LE SECTEUR HLM

La famille P., tout d'abord : lui est ouvrier métallurgiste, elle est infirmière. Leur premier logement, dans lequel ils ont emménagé en 1974, était un trois pièces du secteur libre. Il leur coûtait 770 F par mois, un an plus tard 826 F (plus 7,2 %). En janvier 1976, après la naissance d'un deuxième enfant, ils emménagent dans un trois pièces ILN qui leur revient à 950 F par mois (dont 34 % de charges). De 1976 à 1978, le loyer augmente peu (2,5 % par an) à cause des mesures conjoncturelles de Barre. Dans ce nouvel appartement, ils ont eu droit pour la première fois à l'allocation-logement et leur taux d'effort passe de 24 % en 1974 à 17 % en 1978. Janvier 1979, un troisième enfant arrive et ils obtiennent enfin un cinq pièces en HLM. Ils payent 1 060 F par mois, dont 52 % de charges. Aujourd'hui, ils payent 1 217 F (dont 58 % de charges). En un an, ils ont subi une augmentation de 11,6 %, c'est la tendance actuelle à des hausses de plus en plus importantes, y compris dans le secteur HLM. Notons aussi que la part des charges, qui était de 10 % du loyer en 1975, est passé aujourd'hui à 58 %. Le montant des charges pour cette famille a été multiplié par cinq en quatre ans. Du fait de leurs

revenus (6 800 F par mois, soit environ le revenu moyen d'une famille ouvrière) et de leurs trois enfants, les P. bénéficient d'une forte allocation-logement.

Néanmoins, leur taux d'effort pour le logement est quand même de 15 %.

DANS LE SECTEUR LIBRE

Autre famille, les B., tous deux enseignants, dont l'un à mi-temps. Leur cas est caractéristique de ce qui se passe dans le secteur libre. En 1974, ils emménagent dans un trois pièces, à Paris dont le loyer est de 1 250 F (charges comprises). Aujourd'hui, ils sont toujours dans le même appartement, le loyer est passé en 4 ans à 1 880 F par mois, soit une augmentation moyenne de 11 % par an, et pourtant le propriétaire a respecté les modérations de hausses de 1976 à 1978. Au début de l'année, avec deux enfants, les B. ont cherché un appartement un peu plus grand. Ce qu'on leur a proposé, en F4 dans le secteur libre à Paris, oscillait autour de 2 500 F par mois. Ils ont préféré rester là où ils sont actuellement, même si cela devient un peu petit : ce n'est pas le moment de déménager dans le secteur libre. Leur taux d'effort pour le logement a varié, au cours de ces quatre années, autour de 23 à 25 %. S'ils avaient déménagé, il serait passé à plus de 30 % !